

L'Arche Canada
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

L'Arche Canada
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
États financiers	
État de la situation financière	6
État de l'évolution des soldes de fonds	7
État des résultats	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires aux états financiers	10 - 19
Annexe	20

Rapport de l'auditeur indépendant

**Aux membres de
L'Arche Canada**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de L'Arche Canada (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états de l'évolution des soldes de fonds, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Rapport de l'auditeur indépendant

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Rapport de l'auditeur indépendant

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

Montréal (Québec)
Le 21 juillet 2026

L'Arche Canada
État de la situation financière

31 mars	Fonds d'opérations	Fonds affecté d'origine externe	2026 Total	Fonds d'opérations	Fonds affecté d'origine externe	2025 Total
Actif						
Court terme						
Encaisse	546 684 \$	- \$	546 684 \$	220 750 \$	- \$	220 750 \$
Titres négociables (Note 2)	-	30 105	30 105	-	37 885	37 885
Débiteurs (Note 3)	340 614	-	340 614	511 033	-	511 033
Frais payés d'avance	-	-	-	38 870	-	38 870
	887 298	30 105	917 403	770 653	37 885	808 538
Immobilisations corporelles (Note 4)	24 367	-	24 367	35 153	-	35 153
Actifs incorporels (Note 5)	74 175	-	74 175	83 447	-	83 447
	985 840 \$	30 105 \$	1 015 945 \$	889 253 \$	37 885 \$	927 138 \$
Passif et actifs nets						
Court terme						
Créditeurs et charges à payer (Note 6)	185 443 \$	- \$	185 443 \$	87 067 \$	- \$	87 067 \$
Revenus différés	292 500	-	292 500	398 400	-	398 400
	477 943	-	477 943	485 467	-	485 467
Actifs nets						
Affectés d'origine interne (Note 7)	70 267	-	70 267	89 592	-	89 592
Affectés d'origine externe (Note 8)	-	30 105	30 105	-	37 885	37 885
Fonds non affecté	437 630	-	437 630	314 194	-	314 194
	507 897	30 105	538 002	403 786	37 885	441 671
	985 840 \$	30 105 \$	1 015 945 \$	889 253 \$	37 885 \$	927 138 \$

Au nom du conseil d'administration :

Administrateur

Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Arche Canada
État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Fonds d'opérations	Fonds affecté d'origine externe (Note 8)	Fonds affecté d'origine interne (Note 7)	2026 Total	2025 Total
Soldes de fonds, au début de l'exercice	314 194 \$	37 885 \$	89 592 \$	441 671 \$	442 509 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	119 339	(23 008)	-	96 331	(838)
Transferts	4 097	15 228	(19 325)	-	-
Soldes de fonds, à la fin de l'exercice	437 630 \$	30 105 \$	70 267 \$	538 002 \$	441 671 \$

L'Arche Canada État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Fonds d'opérations	Fonds affecté d'origine externe	2026 Total	Fonds d'opérations	Fonds affecté d'origine externe	2025 Total
Produits						
Apports de la Fondation de L'Arche Canada (Note 9)	1 000 008 \$	1 125 646 \$	2 125 654 \$	1 000 008 \$	503 966 \$	1 503 974 \$
Cotisations des communautés et événements	1 171 794	-	1 171 794	1 123 225	-	1 123 225
Autres apports	173 345	-	173 345	155 910	209 523	365 433
Subventions gouvernementales	437 000	-	437 000	438 837	-	438 837
Services de gestion de la Fondation de L'Arche Canada (Note 9)	424 094	-	424 094	364 944	-	364 944
Services de gestion pour le service de la paie	143 717	-	143 717	294 256	-	294 256
	3 349 958	1 125 646	4 475 604	3 377 180	713 489	4 090 669
Charges						
Support pour les communautés (Annexe)	1 396 540	769 563	2 166 103	1 599 943	355 530	1 955 473
Mission et engagement public (Annexe)	617 749	-	617 749	665 829	-	665 829
Développement international (Annexe)	407 934	379 091	787 025	421 577	382 067	803 644
Gouvernance et administration (Annexe)	808 396	-	808 396	666 561	-	666 561
	3 230 619	1 148 654	4 379 273	3 353 910	737 597	4 091 507
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	119 339 \$	(23 008)\$	96 331 \$	23 270 \$	(24 108)\$	(838)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Arche Canada

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	96 331 \$	(838)\$
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	21 912	26 504
Amortissement des actifs incorporels	9 272	9 272
	<u>127 515</u>	<u>34 938</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	170 419	(173 113)
Frais payés d'avance	38 870	47 172
Créditeurs et charges à payer	98 376	(89 100)
Revenus différés	(105 900)	398 400
	<u>329 280</u>	<u>218 297</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Produits sur cession de titres négociables	7 780	7 780
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 126)	(19 863)
Acquisition d'actifs incorporels	-	(33 037)
	<u>(3 346)</u>	<u>(45 120)</u>
Augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	325 934	173 177
Encaisse, au début de l'exercice	220 750	47 573
Encaisse, à la fin de l'exercice	546 684 \$	220 750 \$

L'Arche Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables

Nature et but de l'organisme	L'organisme est constitué depuis le 22 janvier 1992 en vertu de la Partie II de la <i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i>, un certificat de prorogation ayant été émis sous la <i>Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif</i> le 10 octobre 2012, et est un organisme de charité au sens de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i>. Les objectifs de l'organisme sont les suivants : - faire connaître les dons des personnes handicapées mentalement révélés par des relations qui transforment mutuellement; - favoriser un environnement communautaire qui réponde aux besoins changeants de nos membres, tout en restant fidèle aux valeurs fondamentales de notre histoire fondatrice; - s'engager dans nos diverses cultures et oeuvrer ensemble pour une société plus humaine.
Référentiel comptable	Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL »).
Utilisation d'estimations	Pour la préparation des états financiers conformément aux NCOSBL, la direction doit s'appuyer sur des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants inscrits d'actif et de passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés de produits et de charges pendant la période visée. Les éléments significatifs assujettis à des estimations et à des hypothèses incluent, sans s'y limiter, les durées de vie estimatives des actifs et les frais courus. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations possible de la direction au fur et à mesure qu'elle dispose de renseignements supplémentaires.
Comptabilité par fonds et solde de fonds	L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Le Fonds d'opérations inclut les activités administratives de l'organisme. Le Fonds affecté d'origine interne inclut les ressources affectées par des résolutions du conseil d'administration pour usages spécifiques. Le Fonds affecté d'origine externe inclut seulement les ressources affectées.

L'Arche Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits	Les apports et les revenus liés aux cotisations des communautés sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement certain. L'organisme constate les produits des événements lorsque les événements ont eu lieu. Les revenus de placement affectés et non affectés sont constatés dans chacun de leurs fonds lorsqu'ils sont gagnés.				
Immobilisations corporelles	Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs comme suit : <table><tr><td>Équipement de bureau</td><td>30 % solde dégressif</td></tr><tr><td>Ordinateur et média</td><td>3 ans linéaire</td></tr></table>	Équipement de bureau	30 % solde dégressif	Ordinateur et média	3 ans linéaire
Équipement de bureau	30 % solde dégressif				
Ordinateur et média	3 ans linéaire				
Actifs incorporels	Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs. <table><tr><td>Site Web</td><td>30 % solde dégressif</td></tr></table>	Site Web	30 % solde dégressif		
Site Web	30 % solde dégressif				
Ventilation des charges	L'organisme se livre à plusieurs types de programmes liés à ses objectifs tel qu'il est décrit ci-dessus. Le coût de chacun de ces programmes inclut les frais de personnel directement rattachés au programme. La ventilation est basée sur le temps alloué pour chaque programme.				
Instruments financiers	Les instruments financiers dans des conditions de pleine concurrence sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers contractés entre apparentés cotés sur un marché actif ou pour lesquels des données d'entrée importantes pour la détermination de la juste valeur de l'instrument sont observables ou des contrats dérivés existent sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Tous les autres instruments financiers contractés entre apparentés sont comptabilisés au coût lors de la comptabilisation initiale.				

L'Arche Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Au cours des périodes ultérieures, les capitaux propres négociés sur un marché actif et les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée en résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, à la vente ou à l'émission d'instruments financiers sont passés en charge pour les éléments évalués à la juste valeur et ils sont portés au débit de l'instrument financier pour les éléments évalués au coût après amortissement.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indicateurs d'une perte de valeur. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou les flux de trésorerie futurs de l'actif financier est identifié, la valeur comptable de cet actif est réduite et le montant est constaté à titre de dépréciation dans le résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne dépasse pas le montant qui aurait été constaté à la date de la reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée, et le montant de la reprise de valeur est comptabilisé en résultat net.

Aide gouvernementale

L'organisme a fait des demandes périodiques d'aide financière dans le cadre de programmes d'incitation gouvernementaux.

L'aide gouvernementale reçue est incluse dans le bénéfice net de l'exercice.

L'Arche Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

2. Titres négociables

Les titres négociables sont comptabilisés à la juste valeur et sont composés de fonds communs de placement ayant un coût total de 32 114 \$ (2025 - 38 091 \$).

3. Débiteurs

	2026	2025
Communautés	91 324 \$	119 415 \$
Taxes à la consommation à recevoir	120 911	162 330
Fédération Internationale des Communautés de L'Arche	115 242	106 587
Fondation de L'Arche Canada	13 137	122 701
	340 614 \$	511 033 \$

4. Immobilisations corporelles

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Équipement de bureau	37 710 \$	27 116 \$	37 710 \$	22 575 \$
Ordinateur et média	185 167	171 394	174 516	154 498
	222 877	198 510	212 226	177 073
		24 367 \$		35 153 \$

La charge d'amortissement pour l'exercice est de 21 912 \$ (2025 - 26 504 \$) et est incluse dans la gouvernance et l'administration à l'état des résultats.

L'Arche Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

5. Actifs incorporels

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Site Web	92 719 \$	18 544 \$	92 719 \$	9 272 \$
	74 175 \$		83 447 \$	

La charge d'amortissement des actifs incorporels pour l'exercice est de 9 272 \$ (2025 - 9 272 \$) et est incluse dans la gouvernance et l'administration à l'état des résultats.

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2026	2025
Comptes fournisseurs et charges à payer	45 398 \$	41 480 \$
Salaires à payer	140 045	45 587
	185 443 \$	87 067 \$

7. Actifs nets affectés d'origine interne

Les actifs nets de l'organisme grevés d'affectations d'origine interne s'établissent comme suit :

	2026	2025
Réserve pour la région de l'Ouest	32 388 \$	51 713 \$
Support financier pour les communautés	31 298	31 298
Fonds pour retraités - Assistants à long terme retraités	6 581	6 581
	70 267 \$	89 592 \$

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé le transfert de 19 325 \$ du Fonds affecté d'origine interne au Fonds affecté d'origine externe (2025 - 6 500 \$ du Fonds affecté d'origine interne au Fonds affecté d'origine externe).

L'Arche Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

8. Actifs nets affectés d'origine externe

Les actifs nets de l'organisme grevés d'affectations d'origine externe s'établissent comme suit :

	2026	2025
Fonds pour retraités - Placement	30 105 \$	37 885 \$

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé le transfert de 15 228 \$ du Fonds d'opérations et du Fonds affecté d'origine interne au Fonds affecté d'origine externe (2025 - 16 328 \$ du Fonds d'opérations et du Fonds affecté d'origine interne au Fonds affecté d'origine externe).

9. Transactions entre apparentés

L'organisme a conclu les transactions suivantes avec la Fondation de L'Arche Canada (Note 10) :

	2026	2025
Apports de la Fondation de L'Arche Canada	1 000 008 \$	1 000 008 \$
Dons aux communautés locales et internationales reçus de la Fondation de L'Arche Canada	1 130 582 \$	503 966 \$
Services de gestion de la Fondation de L'Arche Canada	424 094 \$	364 944 \$

L'Arche Canada fait partie de la Fédération des Communautés de L'Arche connue sous le nom de L'Arche Internationale (« Internationale »). Au cours de l'exercice, L'Arche Canada a versé 213 747 \$ (2025 - 184 916 \$) en frais d'adhésion à Internationale. En outre, L'Arche Canada a payé des salaires et avantages sociaux d'un montant de 626 454 \$ (2025 - 510 317 \$) de la part d'Internationale. Ces montants ne sont pas inclus à l'état des résultats, mais sont inclus dans le montant recevable d'Internationale.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

L'Arche Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

10. Informations relatives à un organisme contrôlé

Le conseil d'administration de l'organisme a le pouvoir de nommer tous les administrateurs de la Fondation de L'Arche Canada (la « Fondation ») et donc contrôle effectivement la Fondation. L'organisme a choisi de divulguer toutes les informations pertinentes liées à la Fondation dans ses notes afférentes aux états financiers et de ne pas consolider les comptes de la Fondation dans ses états financiers.

La Fondation est un organisme créé par L'Arche Canada pour fournir de nouveaux capitaux financiers afin d'appuyer la mission et le travail de L'Arche au Canada.

La Fondation a été constituée en vertu de lettres patentes canadiennes publiées le 14 mars 2001 et un certificat de prorogation a été émis sous la *Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif* le 11 juillet 2013.

Principale méthode comptable qui diffère de celle de l'organisme

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report afin de comptabiliser les apports. Les apports affectés et les subventions sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les subventions ont été faites. Les apports non affectés et les subventions sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Extraits des états financiers de la Fondation :

État de la situation financière

	2026	2025
Total de l'actif	3 442 956 \$	3 775 870 \$
Total du passif	348 143	339 721
Actifs nets	<u>3 094 813 \$</u>	<u>3 436 149 \$</u>

États des résultats

	2026	2025
Produits	2 681 735 \$	2 406 977 \$
Charges	1 139 263	812 595
Subventions à L'Arche	<u>2 130 590</u>	<u>1 547 938</u>
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u>(588 118)\$</u>	<u>46 444 \$</u>

L'Arche Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

10. Informations relatives à un organisme contrôlé (suite)

État des flux de trésorerie

	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(727 808)\$	(136 408)\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	805 288 \$	(29 500)\$
Flux de trésorerie liés à l'activité de financement	226 782 \$	(24 492)\$

État de l'évolution des actifs nets

	Fonds non affectés	Fonds de dotation	Fonds de dotation affecté à l'externe	2026 Total	2025 Total
Actifs nets, au début de l'exercice	440 084 \$	800 000 \$	2 196 065 \$	3 436 149 \$	3 414 197 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges de l'exercice	(607 323)	-	19 205	(588 118)	46 444
Dotations reçues au cours de l'exercice	-	-	239 247	239 247	26 400
Dotations payées au cours de l'exercice	-	-	(12 465)	(12 465)	(50 892)
Transfert	740 813	(800 000)	59 187	-	-
Actifs nets, à la fin de l'exercice	573 574 \$	- \$	2 501 239 \$	3 074 813 \$	3 436 149 \$

Fonds d'exploitation non affectés

Les actifs nets des fonds d'exploitation sont disponibles pour une utilisation des opérations d'exploitation quotidiennes de la Fondation ainsi que pour le transfert vers d'autres fonds visés par une affectation d'origine interne.

Fonds de dotation

Ce fonds représente les contributions accumulées qui doivent être préservées par la Fondation.

Fonds de dotation affecté à l'externe

Ce fonds représente les montants reçus qui seront déboursés en fonction des restrictions stipulées par les donateurs.

L'Arche Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

11. Instruments financiers

Gestion des risques

L'organisme est exposé à des risques de crédit, des risques de liquidité, des risques de taux d'intérêt et des risques de prix autres liés à ses actifs et passifs financiers. En général, la direction de l'organisme a la responsabilité d'établir et de faire approuver les politiques de l'organisme en matière de gestion des risques. La direction réalise sur une base continue des évaluations de risque afin de s'assurer que tous les risques importants inhérents à l'organisme et à son fonctionnement ont été examinés et évalués de manière à tenir compte des conditions du marché et des activités de fonctionnement de l'organisme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé au risque de crédit pour ses débiteurs. L'organisme minimise les risques de crédit par un suivi des soldes et communications régulières avec ses débiteurs.

L'organisme est aussi exposé au risque de crédit lié à son encaisse et à ses titres négociables. L'organisme minimise les risques de crédit liés à son encaisse et à ses titres négociables par le biais de dépôts faits uniquement auprès d'institutions financières de bonne réputation.

À la suite de la diminution des titres négociables et des débiteurs et de l'augmentation de l'encaisse, la société a modifié son exposition au risque de crédit par rapport à l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'organisme éprouve de la difficulté à respecter ses obligations liées aux passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque que, en raison des dispositions relatives à la liquidité, l'organisme ne dispose pas de fonds suffisants pour régler une transaction à la date d'échéance, qu'il soit forcé de vendre des actifs financiers à une valeur inférieure à leur valeur réelle ou qu'il soit incapable de régler ou de recouvrer un actif financier. Le risque de liquidité découle des crédettes.

L'organisme minimise son risque de liquidité par un suivi régulier de ses flux de trésorerie afin de respecter ses obligations de fonds de roulement.

À la suite de l'augmentation des crédettes, la société a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt relativement à ses titres négociables portant intérêt. L'organisme ne détient aucun instrument dérivé pour couvrir ce risque.

L'Arche Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

11. Instruments financiers (suite)

À la suite de la diminution des titres négociables, la société a modifié son exposition au risque de taux d'intérêt par rapport à l'exercice précédent.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre sur ses titres négociables. L'organisme couvre ce risque par la diversification de ses titres détenus.

L'Arche Canada
Annexe

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026	Salaires et bénéfices marginaux	Dépenses de bureau, loyer, intérêts et frais bancaires	Frais administratifs, honoraires professionnels et frais d'abonnement	Formation et activités	Frais de déplacement	Total des charges du Fonds d'opérations	Support financier	Total
Support pour les communautés	1 078 267 \$	- \$	191 721 \$	104 249 \$	22 303 \$	1 396 540 \$	769 563 \$	2 166 103 \$
Mission et engagement public	572 142	-	18 696	15 023	11 888	617 749	-	617 749
Développement international	176 043	-	231 891	-	-	407 934	379 091	787 025
Gouvernance et administration	396 696	68 699	243 857	66 148	20 496	795 896	12 500	808 396
	2 223 148 \$	68 699 \$	686 165 \$	185 420 \$	54 687 \$	3 218 119 \$	1 161 154 \$	4 379 273 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025	Salaires et bénéfices marginaux	Dépenses de bureau, loyer, intérêts et frais bancaires	Frais administratifs, honoraires professionnels et frais d'abonnement	Formation et activités	Frais de déplacement	Total des charges du Fonds d'opérations	Support financier	Total
Support pour les communautés	1 065 215 \$	48 669 \$	368 142 \$	83 915 \$	34 002 \$	1 599 943 \$	355 530 \$	1 955 473 \$
Mission et engagement public	565 218	962	58 937	14 283	25 464	664 864	965	665 829
Développement international	173 913	-	243 559	4 105	-	421 577	382 067	803 644
Gouvernance et administration	369 567	37 263	149 108	84 145	9 278	649 361	17 200	666 561
	2 173 913 \$	86 894 \$	819 746 \$	186 448 \$	68 744 \$	3 335 745 \$	755 762 \$	4 091 507 \$